

DÉPARTEMENT

HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Comité Syndical du
Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc
& Vignobles

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents > h. Comité En exercice Syndical 1	Présents
--	----------

37	37	19
----	----	----

Date de la convocation

05 09 11

Date d'affichage

05 09 11

Objet de la Délibération

2011-09-06
Services à la
population

Séance du 30 septembre 2011

L'an deux mille onze

Et le trente septembre

à Dix huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur
BOUTES

Présents : MM

J.ARCAS (Conseil Général), **JN. BADENAS** (Conseil Général), **G.BARO** (CdC Orb-Taurou),
JL .BARTHES (CdC Orb-Jaur), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général),
J.CABROL (CdC Pays ST-Ponais), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **JL.FALIP** (Conseil Général),
MA. EDO (CdC Monts d'Orb), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **M.GIL** (CdC Orb-Taurou),
C.GINESTE (CdC Avène, Orb & Gravezon), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **H.OBIOLS** (CdC
Lirou et Canal du Midi), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-
Taurou), **L.SYLVESTRE** (CdC Saint-Chinian), **R.TROPEANO** (Conseil Général).

SOUS-PREFECTURE
RECU LE
20 OCT. 2011
SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 141011

après authentification

141011

Objet : Services à la population

1 - Structuration numérique et développement de l'usage des TIC

Depuis 2008, le Pays Haut Languedoc et Vignobles met en oeuvre un schéma pluriannuel de structuration et de développement de l'usage des TIC sur son territoire, en partenariat avec cinq Lieux d'Accès Multimédia (LAMs de Bédarieux, Capestang, Roujan, Olonzac et Olargues).

Le plan de financement prévisionnel relatif à la troisième et dernière année de ce projet, voté lors de notre réunion de Mai dernier, a été modifié et doit donc être, à nouveau, soumis à l'approbation de notre assemblée, comme suit :

Coût prévisionnel total.....		322.799,85 €
Cofinancements sollicités :		
Europe (FEDER).....	67.608,57 €	
État.....	53.965,00 €	
Conseil Régional Languedoc-Roussillon.....	19.600,00 €	
Conseil Général de l'Hérault.....	41.800,00 €	
Autres	19.408,00 €	
Autofinancement des différents maîtres d'ouvrages		120.418,28 €.

2 - Pool de compétences en télésanté

Lors de la réunion de Mai dernier, le Comité Syndical s'est prononcé favorablement sur la constitution d'un pool de compétences destiné à accompagner le développement de la télésanté, et notamment, de la télé-psychiatrie, sur le territoire.

Un partenariat avec le CATEL, association nationale regroupant l'ensemble des acteurs de la télésanté, est envisagé en deux phases consécutives, selon les modalités proposées dans le projet de convention annexé au présent rapport :

- phase 1 : concertation avec les acteurs hospitaliers,
 - phase 2 : conceptualisation du dispositif et préconisations de mise en oeuvre,
- pour un coût total TTC de 9.255,70 €, et étant précisé que le passage en phase 2 sera conditionné par une issue positive de la phase 1.

Monsieur le Président propose donc à l'Assemblée de se prononcer favorablement :

- sur le nouveau plan de financement du projet de développement numérique,
- sur les modalités de partenariat avec le CATEL et sur le coût de la prestation correspondante.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le nouveau plan de financement du projet de développement numérique, ainsi que sur les modalités de partenariat avec le CATEL et sur le coût de la prestation correspondante.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 30 septembre 2011.



Le Président,
Francis BOUTES



SOUS-PREFECTURE
REQU LE
20 OCT. 2011
SERVICE COURRIER